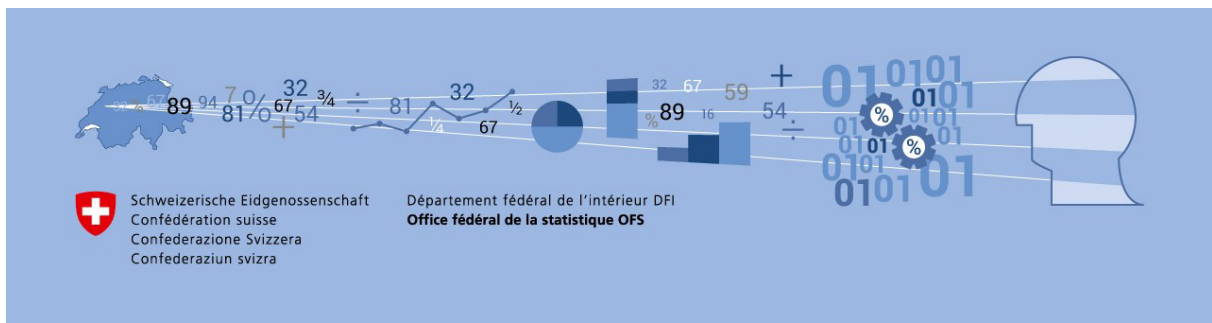




Communiqué de presse

Embargo: 25.11.2025, 9h30

03 Travail et rémunération

Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) 2024 : premiers résultats

En 2024, le salaire médian s'est élevé à 7024 francs bruts

Pour l'ensemble de l'économie (secteurs privé et public ensemble), le salaire médian s'est élevé à 7024 francs brut par mois pour un plein temps (100%) en 2024. Une personne salariée sur dix a gagné un bas salaire. Les différences de salaires entre les femmes et les hommes continuent de se réduire progressivement. Près d'un salarié sur trois (32,6%) a reçu des bonus dont la valeur annuelle moyenne se montait à 11 967 francs. La pyramide globale des salaires est restée relativement stable entre 2008 et 2024. C'est ce qu'indiquent les premiers résultats de l'enquête suisse sur la structure des salaires 2024 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2024, le salaire médian pour les secteurs privé et public ensemble s'est élevé à 7024 francs bruts par mois pour un poste à temps plein (2022: 6788 francs). Les 10% des salariés les moins bien rémunérés ont gagné moins de 4635 francs par mois alors que les 10% les mieux payés ont perçu plus que 12 526 francs.

Pyramide générale des salaires

Entre 2008 et 2024, les écarts de salaires entre le haut et le bas de la pyramide des salaires sont restés stables au niveau de l'ensemble de l'économie. Durant cette même période, on peut noter que les 10% des personnes les moins bien payées ont connu la hausse la plus marquée (+18,1%) et que les personnes les mieux payées ont vu leur rémunération augmenter de 16,8%. Avec une hausse de 15,4%, les salariés appartenant à la «classe moyenne» ont connu l'augmentation salariale la moins forte.

Différences importantes de salaires selon les branches

En 2024, les niveaux de salaires présentaient d'importantes disparités selon les activités économiques exercées. Ainsi, les niveaux de rémunération se sont révélés clairement supérieurs au salaire médian (7024 francs bruts par mois) dans les branches à forte valeur ajoutée telles que la recherche et le développement (9139 francs), l'industrie pharmaceutique (10 159 francs), les banques (10 723 francs) ou encore l'industrie du tabac (14 304 francs).

Au milieu de l'échelle des salaires se sont positionnées des branches telles que la métallurgie (6279 francs), la construction (6616 francs), les transports aériens (7134 francs), le commerce de gros (7478 francs), l'industrie des machines (7632 francs). Parmi les branches qui se sont situées au bas de la pyramide salariale figuraient le commerce de détail (5214 francs), l'hébergement (4715 francs), la restauration (4744 francs) ou encore les services personnels (4496 francs).

À formation égale, c'est la position hiérarchique qui détermine le salaire

De manière générale, la hiérarchie des niveaux de salaire est structurée selon les différentes catégories de formation. Les personnes au bénéfice d'un titre universitaire ont gagné 10 533 francs bruts mensuels à temps plein contre 9288 francs pour les diplômés des hautes écoles spécialisées ou 6390 francs pour les détenteurs d'un CFC.

À formation équivalente, ce sont en revanche le type de fonction et d'activité exercée au sein de l'entreprise qui ont déterminé le montant de la rémunération effective. Ainsi, un diplômé universitaire qui occupait un poste exigeant un haut niveau de responsabilité a gagné 14 409 francs contre 8645 francs pour un poste sans responsabilité. De même, une personne bénéficiant d'un CFC qui occupait un poste avec un haut niveau de responsabilité a bénéficié d'un salaire de 8252 francs contre 6162 francs pour un poste sans responsabilité.

Les salaires varient fortement selon les permis de séjour

Pour les postes exigeant un haut niveau de responsabilité, la main-d'œuvre étrangère gagne en général des salaires plus élevés que ceux versés aux salariés de nationalité suisse. Ainsi, les frontaliers (permis G) occupant des postes à haut niveau de responsabilité ont perçu 11 207 francs, les titulaires d'une autorisation d'établissement (permis C) 11 966 francs, les bénéficiaires d'une autorisation de séjour (permis B) 13 090 francs contre 10 989 francs pour les salariés suisses.

Si l'on considère les postes de travail n'exigeant pas de responsabilité hiérarchique, la situation s'inverse. Avec 6765 francs, la rémunération des salariés de nationalité suisse n'occupant pas de fonction de cadre s'est révélée supérieure aux salaires versés à la main-d'œuvre étrangère, soit 5421 francs pour les permis B, 6034 francs pour les permis C et 5950 francs pour les permis G.

Les différences salariales entre les sexes se réduisent progressivement

Dans l'ensemble de l'économie, l'écart global de salaire (valeur médiane) entre les femmes et les hommes diminue régulièrement: il s'est élevé à 8,4% en 2024 contre 9,5% en 2022, 10,8% en 2020 et 11,5% en 2018. Ce différentiel de rémunération entre les sexes renvoie en partie à des profils différents du point de vue des caractéristiques des personnes (par exemple la formation ou l'âge) ou des postes occupés (niveau de responsabilité et activité économique exercée). Ces disparités salariales reflètent les différents modes d'insertion professionnelle du personnel féminin et masculin sur le marché du travail.

On constate que les écarts salariaux entre les sexes, bien qu'ils se réduisent régulièrement, sont d'autant plus marqués que la position hiérarchique occupée est élevée. Ainsi, les femmes occupant les postes à haute responsabilité ont gagné 10 077 francs bruts en 2024 alors que la rémunération de leurs collègues masculins — occupant le même niveau de responsabilité — s'est montée à 11 715 francs, soit une différence de 14,0% (contre 14,7% en 2022, 16,8% en 2020 et 18,6% en 2018). À l'autre bout de l'échelle, l'écart salarial en défaveur du personnel féminin occupant des postes sans fonction de cadre a été moins marqué soit 5,2% en 2024 contre 5,7% en 2022, 6,9% en 2020 et 7,6% en 2018.

Tout comme les années précédentes, la répartition des femmes et des hommes au sein des différentes classes salariales est restée très inégale. Dans le bas de la pyramide des salaires, soit pour un salaire à plein temps inférieur à 4500 francs bruts, on a observé 62,0% de femmes et 38,0% d'hommes. À l'inverse, en haut de la pyramide, pour un salaire supérieur à 16 000 francs par mois, 74,9% se sont avérés être des hommes et 25,1% des femmes.

Le taux de postes à bas salaire est resté inchangé

Un bas salaire correspondait en 2024 à une rémunération inférieure à 4683 francs bruts par mois pour un emploi à plein temps. La proportion de postes à bas salaires s'est située à 10,8% en 2024 contre 10,5% en 2022. À noter que la proportion de postes à bas salaires en Suisse est restée très stable entre 2008 et 2024, fluctuant entre 10,2% et 11,7%.

Les branches économiques qui ont présenté en 2024 un taux élevé de postes à bas salaires étaient les suivantes: le commerce de détail (24,6%), les transports aériens (26,3%), la restauration (47,8%), l'hébergement (48,7%), ou encore les services personnels (56,3%). À l'inverse, le taux de poste à bas salaires a été très bas dans les banques (0,6%), les assurances (0,8%) ou encore dans l'administration publique (1,4%).

La grande majorité des entreprises ont versé un 13^e salaire

En 2024, plus de trois salariés sur quatre (75,9%) ont reçu un 13^e salaire. La part des entreprises qui versent un 13^e salaire à la quasi-totalité de leurs employés a légèrement augmenté entre 2022 et 2024, passant de 45,8% à 46,4%. Seules 27,9% des entreprises n'ont versé aucun 13^e salaire.

La valeur des bonus est restée relativement stable par rapport à 2022

En 2024, un salarié sur trois (32,6%) a reçu des bonus, c'est-à-dire un paiement irrégulier annuel qui vient s'ajouter au salaire de base (contre 33,6% en 2022). La valeur monétaire de ces bonus versés sur une année a augmenté légèrement pour atteindre en moyenne 11 967 francs (contre 11 670 francs en 2022).

En fonction du niveau de responsabilité du poste occupé et du type d'activité économique exercée, le montant des bonus reçus varie fortement. Ainsi, pour les cadres supérieurs, la valeur monétaire des bonus a atteint en moyenne 4364 francs par an dans l'administration publique, 17 207 francs dans la fabrication de textile, 28 193 francs dans la construction, 34 395 francs dans le commerce de détail, 58 747 francs dans l'informatique, 92 544 francs dans le commerce de gros, 147 796 francs dans les banques et 151 819 francs dans les activités auxiliaires de services financiers et d'assurance.

À noter que les personnes n'occupant pas de fonction dirigeante ont également perçu des bonus, mais leur valeur monétaire moyenne sur une année s'est révélée bien plus basse soit 4601 francs (contre 4870 francs en 2022).

Zurich en tête, Tessin en queue

Le paysage des salaires en Suisse présente toujours des différences importantes selon les régions. Si le salaire médian au niveau suisse s'est monté à 7024 francs bruts par mois en 2024, il s'est élevé à 7502 francs dans la région de Zurich contre 5708 francs au Tessin.

Pour les 10% des personnes les mieux payées, le salaire brut a atteint plus de 13 970 francs dans la région de Zurich, 12 636 francs dans la région lémanique, 11 030 francs dans la Suisse orientale ou encore 10 012 francs au Tessin. À l'autre bout de l'échelle, soit pour les 10% des personnes les moins bien payées, la dispersion des salaires a été bien moins importante entre les grandes régions. Les salaires se sont élevés à moins de 4761 francs dans la région de Zurich, 4585 francs dans la région lémanique, 4563 francs dans la Suisse orientale et 3783 francs au Tessin.

On observe que cette hiérarchie régionale des salaires reste relativement stable dans le temps. Elle s'explique en grande partie par la concentration dans certains espaces de branches économiques à forte valeur ajoutée ainsi qu'aux spécificités structurelles des marchés régionaux du travail.

Annexe méthodologique

Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) 2024

L'enquête suisse sur la structure des salaires est réalisée tous les deux ans sur la base d'un questionnaire envoyé aux entreprises. En 2024, les résultats sont basés sur les réponses d'environ 34 000 entreprises. Avec près de 2,9 millions de personnes salariées, l'ESS fournit un aperçu représentatif de la situation salariale des personnes travaillant dans l'industrie et dans le secteur des services au niveau suisse et au niveau des grandes régions.

Salaire mensuel brut, standardisé

Afin de pouvoir comparer les salaires des emplois à plein temps avec ceux des postes à temps partiel, on convertit les montants relevés en salaires mensuels standardisés, en se basant sur un temps de travail normalisé de 4 1/3 semaines à 40 heures. Les composantes du salaire brut sont: le salaire brut du mois d'octobre (y c. les cotisations sociales à la charge de la personne salariée pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, un douzième du 13^e salaire et un douzième des paiements spéciaux annuels (ou bonus). N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

Valeur médiane

La valeur médiane correspond à la valeur par rapport à laquelle 50% des salaires sont supérieurs et 50% inférieurs. Elle ne doit pas être confondue avec le salaire moyen qui serait la somme de tous les salaires pris en compte dans l'enquête ESS, divisée par le nombre de travailleurs considérés.

«Classe moyenne»

La «classe moyenne» est définie d'un point de vue statistique et correspond à l'ensemble des personnes qui gagnent entre 70% et 150% du salaire médian.

Bas salaire dans l'ESS

La définition de «bas salaire» s'inscrit dans une approche statistique définie au niveau international (EUROSTAT, OCDE). Un emploi est considéré à «bas salaire» lorsque la rémunération recalculée sur la base d'un équivalent plein temps de 40 heures par semaine est inférieure aux deux tiers du salaire mensuel brut médian, c'est-à-dire inférieure à 4683 francs bruts par mois (seuil pour l'année 2024).

Différences de salaires entre les femmes et les hommes

La valeur centrale (médiane) est retenue généralement comme valeur de référence dans les études descriptives de l'OFS. Il existe différentes approches pour décrire les différences de salaires entre femmes et hommes (l'indicateur médiane et l'indicateur de valeur moyenne). Pour des raisons liées à la méthode de mesure (Oaxaca-Blinder), les différences de salaire doivent être calculées en utilisant la moyenne arithmétique pour obtenir la part expliquée et inexpliquée, qui sont calculés dans une analyse supplémentaire et séparée.

Renseignements

Didier Froidevaux, OFS, Section Salaires et conditions de travail,
tél.: +41 58 463 67 56, e-mail: Didier.Froidevaux@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2025-0708
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch/
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

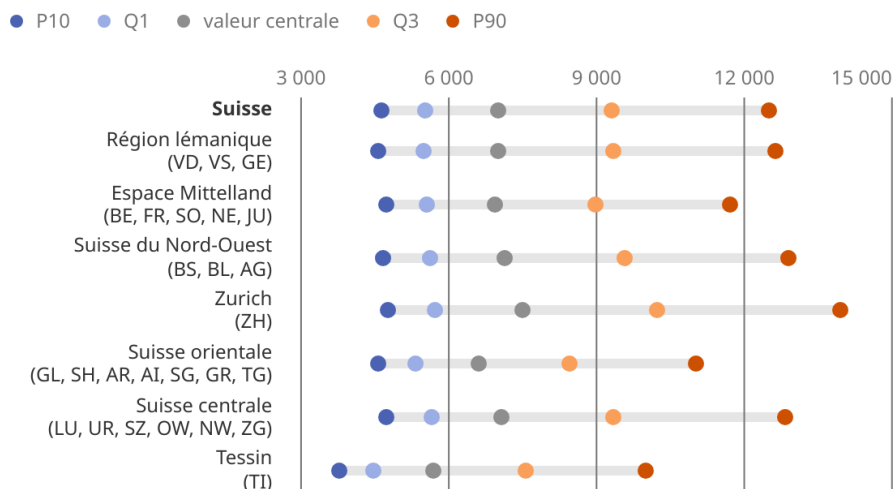
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), l'Union patronale suisse, l'Union syndicale suisse (USS) ainsi que le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), l'Office fédéral de la justice (OFJ), et Engagement Égalité salariale (ELEP) ont reçu ce communiqué de presse trois jours ouvrables avant sa publication.

Salaire mensuel brut selon les grandes régions, en 2024

Secteur privé et secteur public ensemble

Valeur centrale (médiane), quartiles (Q1, Q3) et percentile (P10, P90), en francs



État des données: 25.11.2025

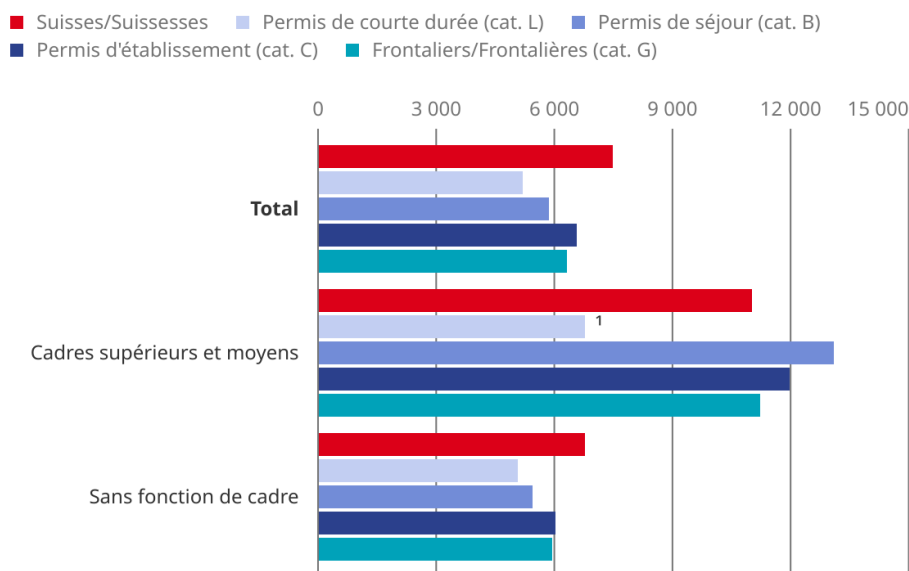
Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

gr-f-03.04.01-lse006

© OFS 2025

Salaire mensuel brut, Suisses/Suissesses et étrangers/étrangères selon la position professionnelle, en 2024

Valeur centrale (médiane), en francs – secteur privé et secteur public ensemble



¹ coefficient de variation supérieur à 5% (valeur incertaine sur le plan statistique)

État des données: 25.11.2025

Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

gr-f-03.04.01-lse009

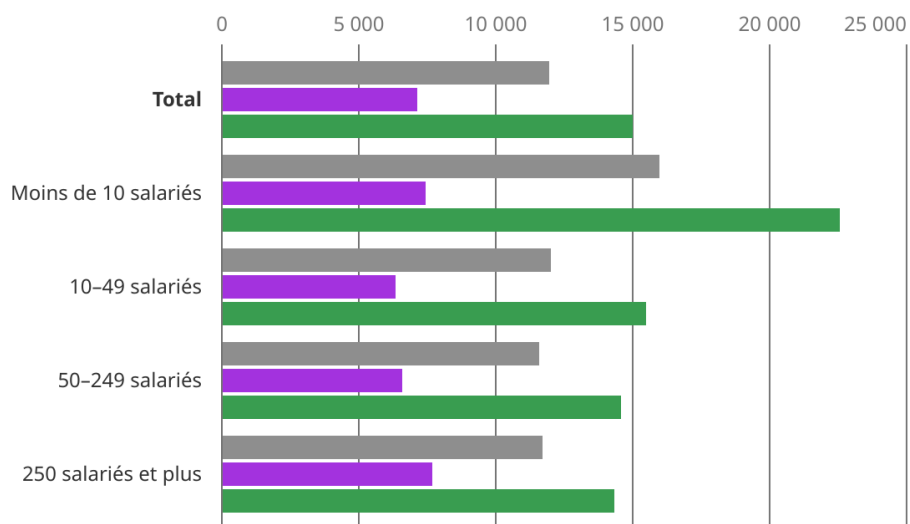
© OFS 2025

Paielements spéciaux/boni annuels selon la taille de l'entreprise et le sexe, en 2024

Secteur privé et secteur public ensemble

Moyenne en francs

■ Total ■ Femmes ■ Hommes



État des données: 25.11.2025

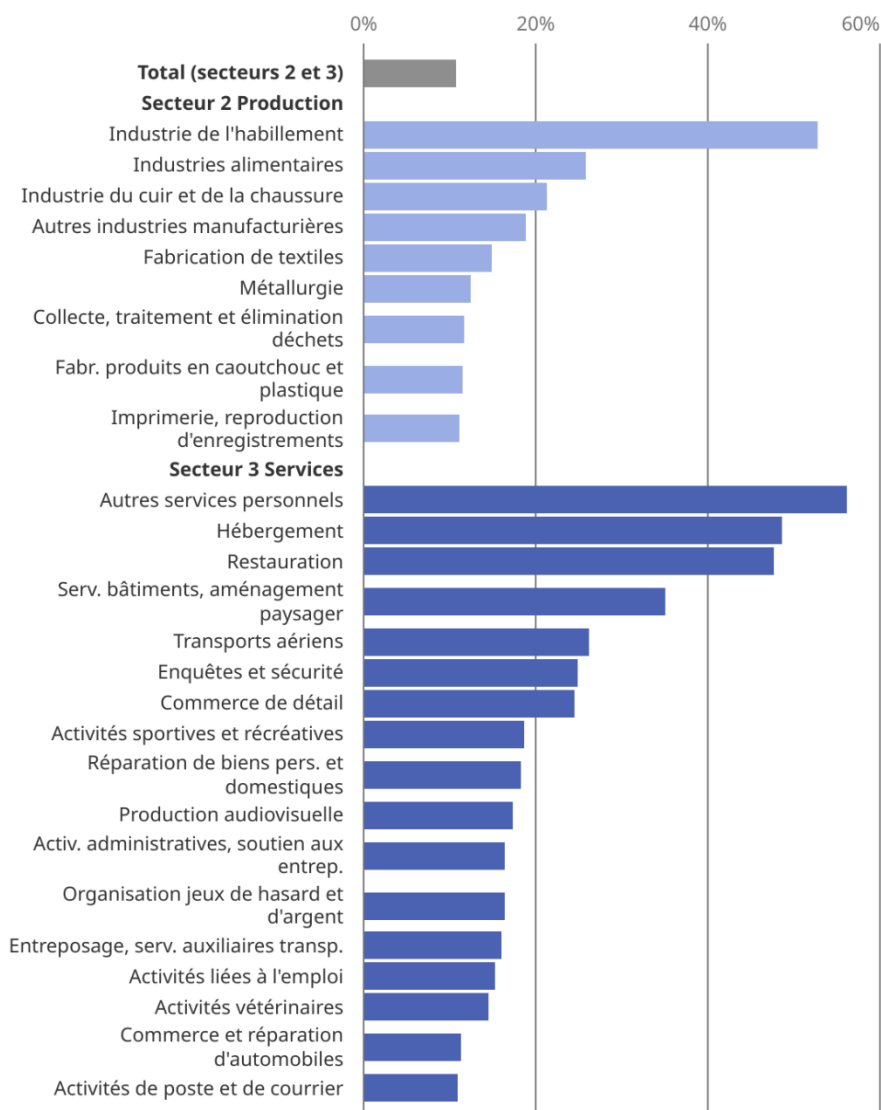
Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

gr-f-03.04.01-lse010

© OFS 2025

Branches avec un taux de postes à bas salaire supérieur à la moyenne suisse, en 2024

Secteur privé et secteur public ensemble, en %



État des données: 25.11.2025

Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

gr-f-03.04.01-lse017

© OFS 2025